



PROCES VERBAL
N° 19/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le Mercredi 10 Avril à 11 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

Etait absent :

- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES**

1°/-Examen de la lettre sans numéro reçue le 07 Avril 2013, demandant l'approbation et l'autorisation de lancement des DAO relatifs aux travaux de :

1. construction des locaux de la résidence de la chancellerie de l'ambassade à Addis Abeba.
2. construction d'un abattoir à Kaédi,
3. construction d'une maison des jeunes à Kaédi
4. construction d'une prison civile à N'beika
5. réhabilitation de la grande mosquée de Nouakchott.
6. Extension des locaux du Ministère de la Communication et des relations avec le parlement.

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement desdits DAO, sous réserve de publier l'avis d'appel d'offres à l'échelon National et International pour le DAO relatif à la construction des locaux de la résidence de la chancellerie de l'ambassade à Addis Abeba.

2°/-*Examen* de la lettre N°0129/CPMP/SI reçue le 08 Avril 2013, demandant l'approbation des DAO relatifs aux travaux suivants :

1. construction de stades de 1000 places dans les villes d'Aioun, Sélibaby, Aleg, Rosso, Akjoujt, Atar et Tidjikja.
2. Construction de deux immeubles R+10 à Nouakchott.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement desdits DAO, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds pour le DAO relatif à la Construction de deux immeubles R+10 à Nouakchott

3°/-*Examen* de la lettre N° 0127/CPMP/SI reçue le 07 Avril 2013, demandant l'approbation du DAO relatif aux travaux de construction de la voirie de Nouakchott.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

4°/-*Examen* de la lettre N°050/CMSEF reçue le 07 Avril 2013, demandant l'approbation du projet de marché passé par entente directe avec la Société Star-Oil, pour la livraison de carburant à l'administration pour l'année 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec Star Oil pour un montant de 90.000.000 UM avec un délai d'exécution immédiat.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

5°/-*Examen* de la lettre N°0464/CMSSBIE reçue le 07 Avril 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts relatives à « la mise en place de la base de données pétrolières ».

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant la liste restreinte se présentant comme suit :

1. Groupement Georex Services TUNISIA/GRAPHITEC/GTI (Mauritanie)
2. HALLIBURTON LANDMARK(Angleterre)
3. HAMPTON DATA SERVICES LTD (Angleterre)
4. GESP SRL (Italie)
5. Groupement FIT/MEMORIS/GSM INFORMATIQUE(France)
6. BRGM

6°/-*Examen* de la lettre N°0469/CMSSBIE reçue le 09 Avril 2013, demandant l'approbation de l'avis à manifestation d'intérêts relatif à la sélection d'un consultant pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'AEP prévu dans le cadre du programme Eau Potable et Assainissement dans cinq Wilayas de Mauritanie.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit avis à manifestation d'intérêts.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES SOCIAUX

7°/-*Examen* de la lettre N°0180/CPMP/SS reçue le 04 Avril 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des dossiers de pré-qualification relatifs à la mise en place des services de médecine nucléaire et d'ira-thérapie au profil du Centre National d'Oncologie.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation.

8°/-*Examen* de la lettre N°0170/CPMP/SS reçue le 31 Mars 2013, demandant l'approbation des projets de marché relatifs à la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements au profil du centre Hospitalier de Rosso.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits projets de marché passés comme suit :

- *Lot 1 : au soumissionnaire CDI pour un montant de 255.568.322 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.*
- *Lot 2 : au soumissionnaire Ets El Kheir pour un montant de 126.165.511 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.*
- *Lot 3 : au soumissionnaire Khotar Médical pour un montant de 76.039.140 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.*
- *Lot 4 : au soumissionnaire Groupe Lebeiratt Pharma pour un montant de 4.691.100 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.*
- *Lot 5 : au soumissionnaire Ets El Kheir pour un montant de 122.498.337 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.*

- *Lot 6 : au soumissionnaire Groupe Lebeiratt Pharma pour un montant de 22.345.140 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.*
- *Lot 7 : au soumissionnaire CDI pour un montant de 20.725.200 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.*
- *Lot 8 : au soumissionnaire NOSOMACI pour un montant de 25.834.847 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.*
- *Lot 9 : au soumissionnaire Groupe SAFARINI Trading/EMIR pour un montant de 66.490.402 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.*
- *Lot 10 : au soumissionnaire Groupe SAFARINI Trading/EMIR pour un montant de 94.368.297 UM TTC et un délai d'exécution de 60 jours.*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA DPEF

9°/-*Examen* de la lettre N°0040/CPMP/DPEF reçue le 08 Avril 2013, demandant la suspension de la procédure de passation des marchés relatifs à :

1. L'assistance technique pour le renforcement des capacités de l'INAP-FTP
2. l'assistance technique pour la mise en œuvre de projet de 06 établissements de formation technique et professionnelle.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de suspendre la procédure de passation desdits marchés.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE L'ISKAN

10°/-*Examen* de la lettre N°007/CPMP/ISKAN reçue le 08 Avril 2013, demandant l'approbation de l'additif au DAO relatif à la construction des équipements collectifs à Bénichab.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit additif au DAO. Toutefois, l'additif doit être soumis aux candidats ayant acheté le DAO 15 jours avant la date de dépôt des offres.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL



11°/-Réexamen de la lettre N°0130/CMP/SR reçue le 17 Mars 2013 et le complément d'informations, demandant l'approbation du rapport d'évaluation relatif à l'équipement de 20 forages dans les Wilayas de l'Adrar, du Tagant, de l'Assaba et des Hodhs en 4 lots.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution des lots comme suit :

- Lot 1 : EMOS pour un montant de 53.474.850 UM HT et un crédit d'impôt de 10.846.979 UM et un délai d'exécution de 4 mois.
- Lot 2 : Groupement SOC/SOCOSAF pour un montant 82.010.000 UM HT et un crédit d'impôt de 14.546.230 UM et un délai d'exécution de 6 mois.
- Lot 3 : Ets Maaly & Frères pour un montant de 100.667.000 UM ht et un crédit d'impôt de 21.751.069 UM et un délai d'exécution de 5 mois.
- Lot 4 : Groupement RESEAU -TD/GRH pour un montant de 114.638.000 UM HT et un crédit d'impôt de 42.454.060 UM et un délai d'exécution de 6 mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE L'APAUS

12°/-Examen de la lettre N°0122/CPM/APAUS reçue le 09 Avril 2013, demandant l'approbation de la demande de propositions relative au recrutement du bureau de supervision du projet d'électrification rurale par énergie solaire de la zone de l'Aftout Echargui.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de propositions, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les membres du Comité Permanent

Brahim Oul Hamed

Yacoub Ould Haibetly

Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim

